
Nouvelles du soleil en Haute-Corse

Lettre d'information sur la construction de la centrale solaire photovoltaïque de Porette de Néron
Février 2012

ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Aghionais seront des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement. En effet, c'est à l'été 2012 que la centrale solaire photovoltaïque de Porette de Néron produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cet événement important pour la commune d'Aghione est aussi une nouvelle étape pour La Compagnie du Vent et sa filiale La Compagnie du Soleil : il s'agit de sa première centrale solaire photovoltaïque au sol.

Le projet de Porette de Néron a la particularité d'utiliser des « trackers solaires » qui permettent aux panneaux de suivre la course du soleil afin d'optimiser la production d'électricité photovoltaïque. Cette prouesse technologique ne doit pas nous faire oublier les règles élémentaires de protection de l'environnement. Nous continuerons de respecter nos engagements pris pour l'ensemble de nos projets : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager de la centrale photovoltaïque, et d'autres mesures encore.

C'est à ce prix que les élus et les habitants d'Aghione pourront bientôt être fiers de leur centrale solaire et en faire un élément fort de leur identité.

Thierry CONIL
Président



*Vue aérienne du chantier de la centrale solaire photovoltaïque de Porette de Néron
© Exosun*

Le projet

Le permis de construire pour la centrale solaire de Porette de Nérone a été délivré par le préfet de Haute-Corse en mai 2010.

Cette centrale sera constituée de 12 000 panneaux photovoltaïques d'environ 1,60 mètres sur 1 mètre, pour une puissance totale 3,8 mégawatts-crêtes (MWc) et occupera une surface clôturée de 8,3 hectares. Sa production annuelle de près de 5 400 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 3 000 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évitera l'émission de plus de 4 300 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les panneaux photovoltaïques de la centrale de Porette de Nérone composeront la première centrale solaire photovoltaïque au sol de La Compagnie du Soleil, filiale de La Compagnie du Vent.

Le chantier

Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Soleil a veillé à sélectionner en priorité des entreprises corses pour la réalisation des travaux.

Ainsi, le lot terrassement a fait l'objet d'un appel d'offres remporté par la société Corse Travaux.



Terrassement du site par Corse Travaux

L'ensemble des réseaux électriques de la centrale est réalisé par la société GRANIOU Bastia.

Le transport et le stockage du matériel est pris en charge par les entreprises corses FILAC et Maurizi Transport. L'APAVE Bastia a été sélectionnée pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et la mission de contrôle technique. Les trackers ont été conçus et sont installés par l'entreprise bordelaise EXOSUN.

La Compagnie du Soleil fait également appel à l'entreprise SUNPOWER pour la fourniture des 12 000 panneaux photovoltaïques, et à l'entreprise GAYS Electricité implantée en Champagne-Ardenne pour la fourniture du poste de livraison.

Le raccordement électrique au réseau sera directement piloté par EDF Système Electrique Insulaire (EDF SEI).

Début des travaux sans encombre

Les travaux ont démarré le 1^{er} septembre 2011, avec le terrassement des pistes et du site de construction.

Puis, les entreprises intervenantes ont commencé la mise en place des fondations des structures trackers, l'ouverture des tranchées et la pose des câbles électriques.

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Soleil s'est déroulée le 14 septembre 2011.

Travaux réalisés

La mise à disposition des pistes et du terrain, ainsi que l'installation de la clôture ont eu lieu en octobre 2011. Les panneaux photovoltaïques ont été livrés en novembre, puis la réalisation des fondations des trackers, la livraison des postes onduleurs et du poste de livraison ont été assurés en décembre. Les travaux de raccordement par EDF SEI ont commencé début février 2012.

Actuellement, le chantier est dans la phase finale de montage des trackers et des panneaux photovoltaïques.



Montage des trackers et pose des panneaux photovoltaïques

Mesures pour la protection de l'environnement

La clôture autour de la centrale a été spécifiquement aménagée afin de préserver le déplacement de la faune locale. En effet, un espace d'environ vingt centimètres sous la clôture a été laissé libre pour permettre aux animaux de circuler.

D'autre part, à la mise en exploitation de la centrale, La Compagnie du Soleil envisage de faire paître des moutons pour assurer un débroussaillage régulier et naturel du site.

Travaux à venir

Jusqu'à la fin du mois de février 2012, les équipes du chantier finiront de monter les structures et les panneaux solaires. Suivra alors une phase de réglage des trackers, afin de les coordonner sur la course du soleil.

La centrale solaire photovoltaïque de Porette de Nérone produira ses premiers kilowattheures en mars 2012.

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Soleil, filiale de La Compagnie du Vent

Nouveau permis de construire dans l'Hérault

Le permis de construire du projet de centrale solaire photovoltaïque au sol d'Areva Le Bosc a été accordé à La Compagnie du Soleil en juillet 2011 par le préfet de l'Hérault. Grâce au soutien des municipalités de Le Bosc et de Soumont, ce projet, qui compte 35 000 panneaux, sur une surface de 17 hectares devrait voir le jour en 2013.

Ce projet, d'une puissance totale de 9 195 kilowatts-crête, a la particularité de réhabiliter un ancien site de gestion d'uranium. Cette centrale permettra d'alimenter près de 4 200 personnes* en électricité propre et renouvelable chaque année.

Pour La Compagnie du Soleil, ce projet représente quatre années de travail et un investissement de près de 16 millions d'euros.



Simulation visuelle de la centrale solaire Areva Le Bosc
© 3Dvision

La Compagnie du Soleil répond à l'appel d'offres de l'Etat !

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, le gouvernement français (via la Commission de Régulation de l'Energie), a lancé en juillet dernier, un appel d'offres national pour l'installation de centrales solaires photovoltaïques, au sol ou intégrées au bâti.

Forte de son expérience, La Compagnie du Soleil a proposé une douzaine de projets, pour une puissance totale d'environ 100 mégawatts-crête. Le résultat de cet appel d'offres est attendu pendant l'été 2012.



Exemple de centrale au sol avec panneaux solaires sur trackers © iStockphoto

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

Construction du parc éolien de Canet (Aude)

L'équipe construction de La Compagnie du Vent a débuté en octobre 2011 le chantier du parc éolien de Canet (Aude).

Ce parc comptera cinq éoliennes, pour une puissance totale de 11,5 mégawatts. Sa production annuelle de plus de 23 000 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 13 000 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour des éoliennes.

La production des éoliennes de Canet évitera l'émission de près de 18 500 tonnes** de gaz carbonique par an.



Simulation visuelle du parc éolien de Canet étendu
© Abies

Les éoliennes de Canet, qui devraient entrer en service en juin 2012, composeront le cinquième parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Aude.

Par ailleurs, une extension de ce parc, composée de six éoliennes pour une puissance supplémentaire de 13,8 mégawatts, est à l'étude.

Nouveau permis de construire dans l'Aude

Le permis de construire du projet éolien des Cabanelles a été accordé à La Compagnie du Vent en septembre 2011 par le préfet de l'Aude. Ce projet compte onze éoliennes pour une puissance totale de 25,3 mégawatts.

Il permettra d'alimenter plus de 31 000 personnes* en électricité propre et renouvelable chaque année. Pour La Compagnie du Vent, ce projet représente treize années de travail et un investissement prévisionnel de 38 millions d'euros.



Simulation visuelle du parc éolien des Cabanelles
© Abies

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Le Triade II – Parc d’activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 85 15 - Fax : 04 67 15 09 39
E-mail : contactpv@compagnieduvent.com
www.compagnieduvent.com



Pour plus d’information :

www.ademe.fr - L’Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie

www.amorce.asso.fr - L’association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l’énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables